

Cours de construction de voies ferrées à crémaillère

Cours spécialisé pour praticien(ne)s

Du 8 au 9 septembre 2026

Transports Publics du Chablais SA, Aigle



Description

La construction de voies ferrées sur les tronçons à crémaillère comprend une multitude de particularités, que les formations traditionnelles n'abordent pas. Le cours spécialisé «Construction de voies ferrées à crémaillère» vise à combler ce manque. Les différents modules sont dispensés par des spécialistes des entreprises de chemins de fer à crémaillère, des fournisseurs et des sociétés de service, car ce sont ces personnes qui ont le savoir-faire spécifique requis.

Le cours a pour but de transmettre de précieuses connaissances spécialisées sur la construction de voies à crémaillère et d'encourager l'échange entre experts. Le lieu du cours a été choisi de sorte qu'à côté des enseignements théoriques, des leçons pratiques promouvant l'observation directe sur le terrain puissent être intégrées.

Le cours est proposé et encadré au niveau organisationnel par l'Union des transports publics (UTP). Sur le fond, sa direction est assumée par le groupe d'experts Chemins de fer à crémaillère de l'UTP.

Public-cible et conditions de participation

Public-cible

Le cours s'adresse en première ligne aux collaboratrices et collaborateurs et aux responsables d'équipes actifs dans la construction et l'entretien de voies à crémaillère. Il est également ouvert aux spécialistes de bureaux d'ingénieurs et d'entreprises de construction de voies ferrées qui fournissent des prestations pour les chemins de fer à crémaillère ainsi qu'aux autres personnes intéressées ayant le bagage nécessaire.

Conditions de participation

Le cours ne traite pas des bases du génie civil et de la construction générale de voies ferrées. De solides connaissances préalables, acquises par une formation de base correspondante ou par une longue expérience dans le métier, sont prérequis pour participer au cours.

Organisation

Joël Flückiger

Responsable de l'unité Étude et projets, Transports Publics du Chablais (TPC) SA

Marcel Schmid

Chef de projet Système ferroviaire, Union des transports publics

Direction du cours

Éric Olloz

Chef de projet, spécialiste Planification flotte et mise en service,
Transports Publics du Chablais (TPC) SA

Intervenants

Patrick Braess

Directeur technique, TrackNet Management SA

Matthias Manhart

Gestion des produits de diagnostic d'itinéraire, Rhomberg Sersa Rail Group

Samuel Anon

Chef de projet d'infrastructure ferroviaire, Transports Publics du Chablais (TPC) SA



Contenu du cours

Modules théoriques

Mot de bienvenue

Bases des systèmes de crémaillère

Interface crémaillère – roue dentée

Aiguillages à crémaillère

Entrées en crémaillère

Pose de crémaillère

Construction nouvelles transformation

Clôture du cours et évaluation

Module pratique

Visite du dépôt et du matériel roulant

Visite Entrées en crémaillère et l'ancrage

Le programme détaillé ainsi que les présentations vous parviendront environ une semaine avant le début du cours.

Indications générales

Équipement / sécurité au travail

Le cours comprend des visites sur les voies. Chaque participant(e) est tenu(e) de prendre avec soi l'équipement de protection individuelle nécessaire (chaussures et gilet de sécurité).

Les gardes de sécurité et les éventuelles fermetures de voies sont assurés par l'organisation du cours.

Attestation de participation

À la fin du cours, les participant(e)s reçoivent une attestation de leur participation.

Dates et heures

Du mardi 8 septembre au mercredi 9 septembre 2026

Lieu

Transports Publics du Chablais SA
Place de la Gare 5
Case postale 85
1860 – Aigle

Nuitées

Hôtels disponibles à proximité. Si vous en avez besoin, veuillez réserver vous-même directement auprès de l'hôtel. L'UTP ne se charge pas d'effectuer de réservations.

[Hôtel du Nord](#) (à 16 min à pied / 8 min en transports publics)

[Nonanteneuf appart-hôtel](#) (à 5 min à pied)

Prix

1650 francs, TVA comprise

1250 francs, TVA comprise, pour les entreprises membres de l'UTP

Ces montants comprennent les collations aux pauses, les repas de midi, la documentation de cours et l'attestation de participation.

Inscription

En ligne [ici](#) ou sur www.utp.ch/manifestations

Délai d'inscription: 21 août 2026

Le nombre de participants est limité.

Les inscriptions sont prises en compte selon l'ordre de leur réception. Le cours requiert un nombre de participants minimal pour être organisé.

Renseignements

Nicole Reinhard, UTP, Berne,
nicole.reinhard@utp.ch

Conditions générales

Les conditions générales de l'UTP s'appliquent (www.utp.ch/manifestations)



Verband öffentlicher Verkehr
Union des transports publics
Unione dei trasporti pubblici

Dählhölzliweg 12
3005 Berne
www.utp.ch
info@utp.ch